

# PARCOURS

# JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE 2016



BAR-LE-DUC  
AGGLOMÉRATION  
MEUSE GRAND  
SUD

VILLES  
& PAYS  
D'ART &  
D'HISTOIRE  
DIRE

# JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

**33<sup>e</sup> édition**  
**les 17 et 18 septembre**  
***Patrimoine et citoyenneté***

La ville de Bar-le-Duc, labellisée Ville d'art et d'histoire, est partenaire des Journées européennes du patrimoine. Cette 33<sup>e</sup> édition est placée sous la thématique "Patrimoine et citoyenneté". Aussi, nous avons souhaité ancrer notre programmation en lien avec ce thème européen, afin de présenter aux visiteurs ces lieux et monuments emblématiques, où la citoyenneté s'est construite et dans lesquels elle s'exerce quotidiennement. Un rallye inédit du citoyen, en partenariat avec la Préfecture de la Meuse, la Mairie de Bar-le-Duc et le Tribunal de Grande Instance de Bar-le-Duc, vous est proposé afin de vous permettre de mieux appréhender ces institutions.

Le patrimoine incarne et symbolise l'évolution des arts et de la culture, mais aussi des idées qui ont façonné notre histoire. Nous nous devons, en tant que citoyens, de le préserver. Des demeures privées aux institutions publiques, en passant par des projets de rénovations collaboratifs, nous vous invitons à découvrir, et à redécouvrir le patrimoine de notre cité ducale.

Nous remercions particulièrement les propriétaires privés et publics, les associations et les institutions d'ouvrir leurs portes le temps d'un week-end, partageant ainsi, avec vous, leur passion pour le patrimoine, sa conservation et son devenir.

Bertrand PANCHER  
Député-Maire

Juliette BOUCHOT  
Adjointe à la Culture et au Patrimoine

FLÂNEZ... © ©

DÉCOUVREZ... © ©

VISITEZ... © ©

BAR-LE-DUC



*Ce programme est présenté sous réserve de modifications ou d'annulations ultérieures. De plus, dans le cadre de l'état d'urgence actuellement en vigueur, certains bâtiments ne seront accessibles qu'aux personnes préalablement inscrites.*

*N'hésitez pas à vous renseigner sur le site internet des Services de l'Etat : [www.meuse.gov.fr](http://www.meuse.gov.fr)*

*ou de la Communauté d'agglomération : [www.meusegrandsud.fr](http://www.meusegrandsud.fr)*

*ou de la Mairie : [www.barleduc.fr](http://www.barleduc.fr)*

*ou encore sur [www.journeesdupatrimoine.culturecommunication.gouv.fr](http://www.journeesdupatrimoine.culturecommunication.gouv.fr)*

*Pour l'accès aux sites, les visiteurs devront en outre se munir d'une pièce d'identité.*

*Les bagages et sacs à dos ne seront pas autorisés.*

*Un contrôle visuel des sacs sera effectué à l'entrée des sites.*

*L'ouverture des manteaux, vestes ou imperméables sera demandée.*

## 1 ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA MEUSE

**Dimanche de 10h à 12h30 et de 14h à 18h**

Les Archives ouvrent leurs portes pour faire découvrir au public les missions de cette institution culturelle et administrative qui conserve le patrimoine écrit meusien, ainsi

que certains de ses documents les plus remarquables.

**VG** Visite guidée du bâtiment ;

Vitrine sur le thème de cette année

► 26 rue d'Aulnois – 55000 Bar-le-Duc  
03 29 79 01 89 | [www.meuse.fr](http://www.meuse.fr)

## 2 LE COLLÈGE GILLES DE TRÈVES Samedi et dimanche matin à 10h30, après-midi à 14h, 15h30 et 17h

Construit par le doyen de la collégiale Saint-Maxe, l'architecture du bâtiment est typique du style du XVI<sup>e</sup> siècle, influencé par l'art et les techniques de la Renaissance.

Afin d'offrir un enseignement de qualité aux jeunes du Barrois, Gilles de Trèves décide de financer la construction d'un collège, à mi-pente entre la Ville haute et le Bourg. Les Jésuites dirigent l'établissement de 1617 à 1762, date de la dissolution de leur ordre. Lycée puis école de jeunes filles au XIX<sup>e</sup> siècle, l'édifice est un lieu d'enseignement jusqu'en 2002. Il fait depuis l'objet d'une restauration importante.

**VG** Visite guidée de la cour et du jardin

► Rue Gilles de Trèves



### 3 LA CONFITURE DE GROSEILLES “A LA LORRAINE”

**Samedi de 10h à 12h et de 15h à 17h**

Découvrez le processus de fabrication de la confiture de groseilles épépinées à la plume d'oie, selon une tradition ancestrale perpétuée par les établissements Dutriez.

**VG** Visite guidée ; accueil et petit film

► 35 rue de l'Étoile - 03 29 79 06 81

[www.groseille.com](http://www.groseille.com)

### 4 ÉGLISE NOTRE-DAME

**Samedi de 8h à 19h, dimanche de 14h à 19h**

Découvrez l'histoire du premier édifice religieux de la ville et les trésors qui y sont conservés (*Crucifixion* attribuée à Ligier Richier, *Litanies de la Vierge* de Jean Crocq, vitraux des années 1930 et 1950).

**VL** Visite libre

► Rue Jeanne d'Arc - 03 29 79 51 43

[www.barleeduc.fr](http://www.barleeduc.fr)

**Samedi à 20h30**

### CONCERT : CHŒUR OCTAVIA

Chants en latin harmonisés par des compositeurs contemporains, extrait de la *Messe pour la Paix* de Jenkins, pièces à la harpe et au violon, feront vibrer les pierres ancestrales de ces fleurons du patrimoine du Barrois.

Un programme riche, éclectique qui fera aussi la part belle aux valeurs de la citoyenneté avec, entre autres, des chants irlandais et des gospels.



## CIRCUIT

### BAR-LE-DUC RACONTE L'ARRIERE-FRONT

Jusqu'à l'armistice de 1918, la ville de Bar-le-Duc a eu un rôle stratégique en tant que zone d'arrière-front. De nombreux services de l'armée y étaient installés pour organiser l'acheminement sur le front, en hommes, en nourriture, en matériel et munitions tandis que de nombreux hôpitaux y avaient été aménagés pour soigner les blessés ramenés vers l'arrière.

Revivez cette page de l'histoire en suivant l'itinéraire au départ de l'Office de Tourisme.

*Circuit à télécharger gratuitement sur l'application*

**“Bar-le-Duc, cité Renaissance”.**

*Descriptifs, visuels et témoignages !*

*Topo-guide disponible auprès de l'Office de Tourisme.*





## 5 ÉGLISE SAINT-ANTOINE

**Samedi et dimanche de 8h à 19h**

Le chœur pentagonal, les fresques du XIV<sup>e</sup> siècle, les chapelles Renaissance font de l'église de l'ancien couvent des Augustins l'un des joyaux de la ville basse.

**VL** Visite libre

► *Rue Jean-Jacques Rousseau – 03 29 79 51 43*

## 6 ÉGLISE SAINT-ETIENNE

**Samedi de 10h30 à 22h30**

**Dimanche de 10h30 à 18h30**

Du gothique flamboyant de la façade aux vitraux de l'école de Champigneulle, traversez les siècles en admirant au passage les sculptures de Ligier Richier ou encore les grilles de la chapelle Baudinais.

**VL** Visite libre

**Samedi de 20h à 22h30**

**MONTÉE AU CLOCHER**

Le parvis se pare de bougies et une montée au clocher vous est proposée. Profitez des Journées du patrimoine pour découvrir ce qui se cache dans les hauteurs : les cloches et la vue imprenable sur la place Saint-Pierre et sur les voûtes de l'église.

**VG** Visite guidée inédite ; gratuit

► *Place Saint-Pierre – 03.29.79.11.13*

## 7 HÔTEL PARTICULIER QUARTIER RENAISSANCE

**Samedi et dimanche de 14h à 18h**

Bâtie autour de 1600, plusieurs fois transformée, cette maison appuyée sur les anciens remparts est caractéristique de l'architecture barisienne. Construite par une famille noble admise à la cour des ducs de Bar, l'importance accordée aux caves témoigne par ailleurs du rôle de la viticulture dans l'économie locale. Venez rencontrer son actuel propriétaire qui ouvre pour la seconde fois sa demeure à la visite.

**VG** Visite guidée

► *29 rue des Ducs de Bar – 03 29 79 51 43*

## 8 HÔTEL PARTICULIER QUARTIER RENAISSANCE

**Dimanche de 10h à 12h**

Pénétrez dans cette demeure, probablement construite à la Renaissance et remaniée au XVIII<sup>e</sup> siècle, pour y admirer son escalier, son grenier, ses caves et sa cour.

**VG** Visite guidée

► *50 rue des Ducs de Bar – 06 10 89 03 72*

### 1. A la Lorraine

Confitures de groseilles

### 2. Eglise Notre-Dame

3. Eglise Saint-Etienne



## 9 HÔTEL LE MARLORAT QUARTIER RENAISSANCE

**Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h**

**Dimanche de 9h à 12h et de 14h à 16h**

Hôtel particulier qui a traversé les époques depuis le XVI<sup>e</sup> siècle. Il a vu naître Augustin Le Marlorat, collaborateur de Calvin et martyr du protestantisme, et son frère Martin, conseiller du duc, qui jouèrent tous deux, dans des camps opposés, un rôle important dans les guerres de religion. De l'escalier à vis, à la salle Renaissance jusqu'aux travaux actuels, découvrez les merveilles de cette bâtisse typique de la Ville haute. Le bâtiment sur la rue a gardé l'intégralité de sa distribution intérieure.

**VG** Visite commentée

### **Samedi de 17h à 18h** **CONFÉRENCE**

*par Madame Véronique Bonnet*

Patrimoine et citoyenneté, héritage et communauté : Les Marlorat. L'apport de l'informaticque libre pour rencontrer ce qu'ils nous ont légué.

(jauge limitée à 30 personnes)

### **Samedi de 14h à 16h** **CONCERT**

Moment musical de Marielle Mercuriali, avec virginal et harpe.

► 54 rue des Ducs de Bar – 03 29 79 51 43



## 10 HÔTEL DE SALM QUARTIER RENAISSANCE accès à la cour, présentation de l'art de vivre dans cet hôtel particulier

**Samedi à 15h30**

**Dimanche à 10h30 et à 15h30**

Fermant la perspective de la rue des Ducs de Bar, cet édifice de 1716 se distingue des autres demeures du quartier par son architecture classique. Son style répond parfaitement au souci d'amplifier le caractère ostentatoire de cette résidence aristocratique. Il fut occupé par la famille de La Morre à partir de 1740, sans doute séduite par le prestige qu'avait su rendre l'architecte pour impressionner le visiteur. L'hôtel connaîtra aux siècles suivants plusieurs propriétaires successifs dont un pensionnat de jeunes filles au XIX<sup>e</sup> siècle

### **“Découvrez l'art de vivre au XVIII<sup>e</sup> siècle dans l'hôtel de Salm”**

(durée 1h15)

En observant un hôtel particulier, pénétrez au cœur de l'existence de Barisiens du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le jour et la nuit, le chaud et le froid, le linge et la vaisselle, les domestiques, le mobilier, l'hygiène se dévoilent progressivement à vous.

**VG** Visite guidée

► 38 rue du Tribel – 03 29 79 51 43



## Inédit

### 11 L'HÔTEL DE VILLE

**Samedi et dimanche de 14h à 18h**

L'ancien hôtel particulier du Maréchal d'Empire Nicolas Charles Oudinot a été construit à partir de 1803. C'est en 1868, après le décès de la veuve du Maréchal, que ses enfants vendent le bâtiment et son parc à la ville pour en faire la maison communale.

A l'occasion des Journées du patrimoine 2016, venez découvrir la nouvelle décoration de l'escalier d'honneur, orné des portraits des Maréchaux d'Empire, sortis des réserves du Musée barrois et tout juste restaurés.

**VG** Visite guidée

► 12 rue Lapique – 03 29 79 51 43

[www.barleduc.fr](http://www.barleduc.fr)

### 12 MAISON RESTAURÉE QUARTIER RENAISSANCE

**Dimanche de 14h à 17h**

Visitez la cour d'une maison de la Ville haute récemment restaurée. Vous comprendrez comment on restaure un bâtiment du XVI<sup>e</sup> siècle tout en prenant en compte la vie et les contraintes environnementales du XXI<sup>e</sup> siècle

**VG** Visite commentée

► 15 rue des Grangettes – 03 29 79 51 43

### 13 MUSÉE BARROIS

Installé au cœur du quartier Renaissance, le Musée barrois occupe les vestiges de l'ancien château des ducs de Bar et de Lorraine.

Laissez-vous guider dans le temps et l'espace grâce à des collections d'une grande diversité (archéologie, beaux-arts de la Renaissance au XX<sup>e</sup> siècle, ethnographie, histoire naturelle ...).

**Samedi et dimanche de 14h à 18h**

**EXPOSITION** jusqu'au 2 octobre

**Pro Patria : entre art et mémoire**

Après l'armistice de 1918, les hommes ont voulu garder le souvenir de ceux tombés au combat, traduire leur douleur et leur reconnaissance dans l'édification des monuments aux morts. Érigé en 1925 devant l'église Saint-Jean, celui de Bar-le-Duc est l'œuvre du sculpteur Émile Peynot et de l'architecte Lucien Lehmann. Les commémorations du Centenaire 14-18 sont l'occasion de s'intéresser à ce monument hautement symbolique, à son créateur et au contexte de sa réalisation.

1. Hôtel de Marlorat
2. Hôtel de Salm
3. Hôtel de Ville
4. Musée barrois



### 13 MUSÉE BARROIS

**Samedi à 20 h**

**CONCERT** organisé dans le cadre du Centenaire 14-18 (sur réservation).

**Ebony-5t : une musique... une histoire**

L'ensemble de clarinettes Ebony-5t vous propose un concert-lecture sur le thème de la Grande Guerre. Textes, lettres, discours, paroles de personnages célèbres ou inconnus et musique s'entremêlent pour évoquer la vie des soldats de 14-18.

**Dimanche de 14h à 18h**

**RENCONTRE**

**Une demi-journée avec les Leuques**

Rencontrez les artisans leuques venus exprès de Nasium et les légionnaires de la XXII<sup>e</sup> légion. Vous avez une demi-journée pour comprendre comment on vivait il y a 2 000 ans à quelques kilomètres de Bar-le-Duc, dans la capitale des Leuques.

► Esplanade du Château

**Vendredi et samedi**

**COLLOQUE** entrée gratuite, réservation obligatoire. Programme page 23

**Monuments aux morts de Meuse et d'ailleurs : le territoire en souvenir**

Les monuments commémoratifs sont devenus un élément fortement ancré dans nos paysages, urbains ou ruraux. Même s'ils sont parfois oubliés, le Centenaire de la première guerre revigore leur présence dans les esprits. L'honneur fait aux morts de la guerre a été

décliné sous plusieurs formes. Il est nécessaire d'envisager la monumentalisation du souvenir comme un ensemble à plusieurs entrées qui croisent le public, le privé et le militaire.

Ces journées d'études invitent à une réflexion globale sur le sujet, dans une approche historique, artistique et pratique des monuments du souvenir.

**Braderie**

Pendant les Journées du patrimoine, le Musée barrois met en vente ses anciens catalogues d'exposition à prix réduits (3 € et 5 €) : une belle occasion pour compléter sa bibliothèque !

► Esplanade du Château - Rue François de Guise  
55000 Bar-le-Duc - 03 29 76 14 67  
<http://museebarrois.eklablog.fr>

### 14 PRÉFECTURE DE LA MEUSE

**Dimanche à 14h30 et à 15h30**

**sur inscription uniquement sur [www.meuse.gouv.fr](http://www.meuse.gouv.fr)**

**jusqu'au jeudi 15 septembre 18h**

Au cœur du quartier du Bourg, le site de la préfecture a concentré au fil des siècles des fonctions religieuses, hospitalières, politiques et administratives. Les bâtiments de la résidence officielle du Préfet de la Meuse témoignent aujourd'hui de ce riche passé. Les bénédictins du prieuré de Notre-Dame créent au XII<sup>e</sup> siècle une Maison-Dieu destinée à prodiguer les soins





aux malades et l'assistance aux plus démunis. En 1382, les Antonistes administrent cette institution. En 1801, la préfecture s'installe dans l'ancien couvent, tandis qu'en 1813 le département acquiert l'hôtel-Dieu pour y établir le palais de justice et le tribunal de commerce.

**VG** Visite guidée

► 40 rue du Bourg – 03 29 77 55 55  
[pref-communication@meuse.gouv.fr](mailto:pref-communication@meuse.gouv.fr)

### 15 SYNAGOGUE

**Dimanche à 14h, 15h, 16h et 17h** avec un interlude musical yiddish par l'ensemble Gas Nigun

Implantée dès l'époque romaine dans la région, ce n'est qu'en 1871 que la communauté juive fait édifier une synagogue à Bar-le-Duc. De style "roman orientalisé" courant dans l'est de la France à cette époque, le décor mauresque se trouve à la fois à l'extérieur et à l'intérieur du bâtiment. Faisant partie intégrante du patrimoine religieux de la ville, elle ouvre rarement ses portes : profitez de ce week-end pour admirer le charme de cet édifice, dont l'iconographie des sculptures remonte à l'origine des temps.

**VG** Visite guidée

► 16 quai Sadi Carnot – 03 29 79 51 43

### 16 THÉÂTRE MUNICIPAL

**Samedi à 14h30, 15h, 16h et 16h30**

(dès 8 ans, places limitées, réservations obligatoires auprès de l'acb)

Découvrez les coulisses du théâtre municipal ! Guidé par un technicien de l'acb, visitez dans les moindres recoins ce bâtiment qui vient de fêter ses 10 ans !

**VG** Visite guidée

► 20 rue André Theuriet - acb : 03 29 79 73 47  
 De 10h à 12h30 et de 14h à 19h : ouverture de la billetterie pour tous les spectacles de la saison 2016-2017 de l'acb ! [www.acbscene.com](http://www.acbscene.com)

### Inédit

### 17 THÉÂTRE DES BLEUS DE BAR

**Dimanche de 14h à 18h** (par groupe de 15)

Au pied du quartier Renaissance se dresse un discret bâtiment construit en 1900, projet initié par Claude-Marcel Mayeur, passionné de théâtre. Quelques années plus tard, la propriété est cédée aux enchères, à une œuvre catholique. Appelé Théâtre Jeanne d'Arc puis Théâtre des Bleus de Bar en 1945, il fermera ses portes en 1970. Il est reconverti en lieu d'entraînement de gymnastique jusqu'en 2002. Une association "Pour la sauvegarde du théâtre des Bleus de Bar" acquiert le lieu en mai 2016 dans l'optique de réhabiliter et de faire revivre ce théâtre à l'italienne de 400 places.

**VG** Visite guidée

► 12 avenue du Château – 06 98 58 00 84



1

## 18 TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE HÔTEL DE FLORAINVILLE

**Samedi de 14h à 18h et dimanche de 10h30 à 12h30 et de 14h à 18h**

(jauge limitée à 10 personnes par visite)

Ce prestigieux édifice érigé au XVI<sup>e</sup> siècle a appartenu à René de Florainville, nommé bailli de Bar en 1577. Les profondes modifications apportées à sa façade (mise en place d'un perron, disparition des meneaux à l'étage et ajout de balcons) ne nuisent pas à l'harmonie de l'ensemble. En 1752, la municipalité fait de cette maison, son hôtel de ville. Il devient Musée municipal en 1841. Depuis 1949, le bâtiment accueille désormais le Palais de Justice (le Tribunal de Grande Instance de Bar-le-Duc et la Cour d'Assises de la Meuse).

**VG** Visite guidée

► 21 place Saint-Pierre

### EXPOSITION

Œuvres de peinture du Club artistique du Barrois.

► salle d'audience

### RENCONTRE

Démonstration et savoir-faire d'artistes peintres dans le jardin si la météo est favorable, sinon à l'intérieur du Palais de Justice.



2

## 19 LA VILLE HAUTE A LA LOUPE MAISON A COLOMBAGES

### EXPOSITION

**Samedi-dimanche de 14h à 18h**

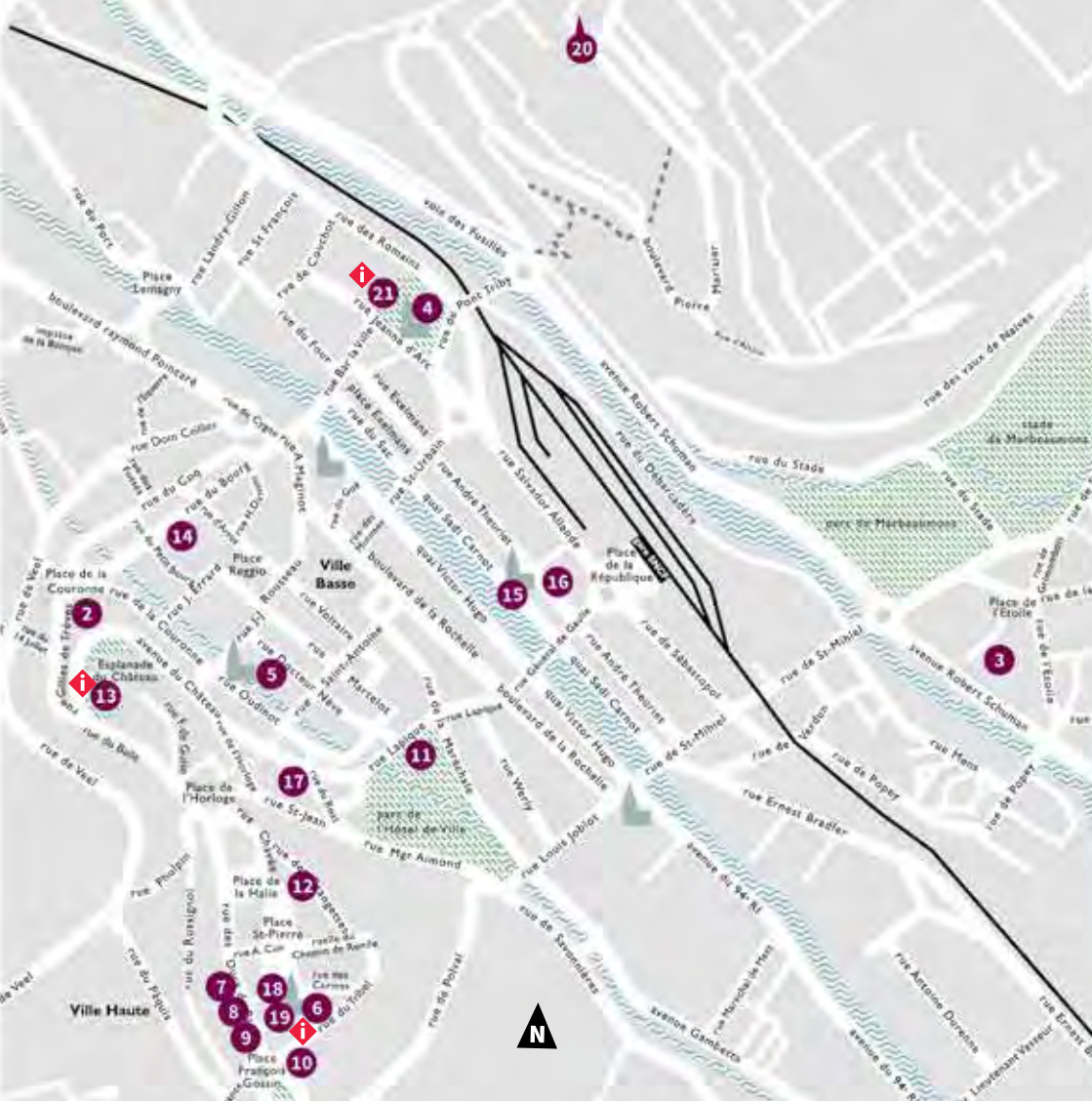
Cette exposition remet le quartier de la Ville haute dans le contexte historique et artistique de la Renaissance.

**VG** Visite libre

► 25 place Saint-Pierre – 06 31 00 64 58

1. Hôtel de Florainville

2. Maison à colombages



- |  |                                |
|--|--------------------------------|
| 1 Archives départementales de la Meuse | 12 Maison restaurée            |
| 2 Collège Gilles de Trèves             | 13 Musée barrois               |
| 3 A la Lorraine                        | 14 Préfecture de la Meuse      |
| 4 Eglise Notre-Dame                    | 15 Synagogue                   |
| 5 Eglise Saint-Antoine                 | 16 Théâtre municipal           |
| 6 Eglise Saint-Etienne                 | 17 Théâtre des Bleus de Bar    |
| 7 Hôtel particulier                    | 18 Hôtel de Florainville       |
| 8 Hôtel particulier                    | 19 Tribunal de Grande Instance |
| 9 Hôtel Le Marlorat                    | 20 Maison à colombages         |
| 10 Hôtel de Salm                       | 21 Mini-golf                   |
| 11 Hôtel de Ville                      | 22 Office de tourisme          |

FLÂNEZ...@.@

DÉCOUVREZ...@.@

VISITEZ...@.@

**SUR LE TERRITOIRE  
DE LA COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION**



## **CHANTERAINNE**

**Samedi et dimanche de 11h à 19h  
à Morlaincourt**

Visite libre des extérieurs du château.

## **CHARDOGNE**

**Dimanche de 14h à 17h  
ÉGLISE SAINT-RÉMI**

Visite libre de l'église (des XII<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, chœur du XII<sup>e</sup>, avant-chœur du XIII<sup>e</sup>, chapelles des XVI<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles).

## **FAINS-VÉEL**

**Samedi à 20h30 à Véel**

**CONCERT** - Entrée gratuite.

À l'église Saint-Martin avec le groupe Ambitus.

**Dimanche de 10h à 18h à Fains-les-Sources  
ÉGLISE SAINTE-CATHERINE**

Visite libre de l'église (des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, clocher peu élevé en forme de tour carrée coiffée d'un toit à quatre pans, elle fait partie des églises dites "barroises à l'aube de la Renaissance"). Inauguration des travaux de l'église avec animations au cours de la journée.

Renseignements : 03 29 45 07 65

## **GIVRAUVAL**

**Samedi à 20h30  
CONTES LORRAINS  
ET FIAUVES MEUSIENNES**

Soirée avec la conteuse Michèle Martin au Bistro-Théâtre (7 rue du Moulin).

Entrée payante. Renseignements/réservations : association L'Art en Chemin-s : 06 70 81 65 67

## **LONGEAUX**

**Samedi et dimanche de 9h à 18h  
ÉGLISE SAINT-GENGOULT**

Visite libre de l'église (des XIII<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup>, XV<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, fortifiée avec des fenêtres de tir, munies de corbeaux pour mantelets, meurtrières et archères. Des peintures murales du XVI<sup>e</sup> siècle sont visibles dans le transept).

## **MENAU COURT**

**Dimanche de 10h à 18h  
ÉGLISE SAINT-PIERRE AUX LIENS**

Visite libre de l'église (des XVI<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, elle est profondément remaniée au XIX<sup>e</sup> siècle).

## **NAIX-AUX-FORGES**

**Samedi et dimanche de 9h à 18h  
ÉGLISE SAINT-MARTIN**

Visite libre de l'église (des XV<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, chœur gothique à cinq pans du XV<sup>e</sup> siècle, tabernacle du XVIII<sup>e</sup> siècle).



## NANÇOIS-SUR-ORNAIN

**Dimanche de 10h à 18h**  
**ÉGLISE SAINT-RÉMI**

Visite libre de l'église (des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, orgue de tribune réalisé par Alexandre Jacquet, Christ en croix du XVI<sup>e</sup> ou XVII<sup>e</sup> siècle).

**Dimanche de 10h à 18h**  
**LA GROSEILLE**

► Salle des fêtes

Exposition photographique de Boris Tissot.

**Dimanche à 11h**  
**PLANTATION DE GROSEILLIERS**

► Devant l'église

**Dimanche à 15h30**  
**CONCERT**

► Église Saint-Rémi, entrée libre

Par l'Atelier de Musique Ancienne du CIM.

## NANT-LE-GRAND

**Samedi de 14h à 18h**  
**LA GROSEILLE**

► Atelier Groseille (5 rue de la Fontaine)

Démonstrations, explications et découverte des différentes facettes de la groseille.

Contact : association La Groseille et ses Amis  
03 29 78 63 80

**Samedi de 14h à 18h**  
**ÉGLISE SAINT-AMAND**

Visite libre de l'église (du XIX<sup>e</sup> siècle, de style néo-classique, son architecture diffère de la plupart des églises meusiennes des communes rurales).

## NANTOIS

**Samedi et dimanche de 9h à 18h**  
**ÉGLISE SAINT-MARTIN**

Visite libre de l'église (des XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, remarquable retable polychrome de 1636 qui illustre la vision céleste de saint Laurent).

## CHÂTEAU DE TANNOIS

**Samedi et dimanche de 10h à 12h**  
**et de 15h à 18h**

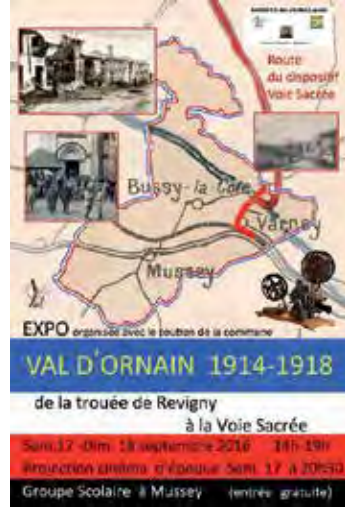
Visite libre des extérieurs du château.  
Possibilité de visiter le rez-de-chaussée du château sur demande sur place.

1. Château à Morlaincourt  
Chanteraine

2. Église Saint-Martin  
Véel

3. La groseille

4. Château de Tannois



## SALMAGNE

**Samedi et dimanche de 10h à 17h**

### ÉGLISE SAINT-MARTIN

Visite libre de l'église (du XVIII<sup>e</sup> siècle, construite avec les matériaux des deux anciennes églises, elle s'organise en une halle divisée par trois vaisseaux).

## VAL D'ORNAIN

**Samedi et dimanche de 14h à 18h30**  
à Bussy-la-Côte

### ÉGLISE SAINT-ANDRÉ

Visite libre de l'église (du XIX<sup>e</sup> siècle, de style néo-roman, elle présente une nef unique, prolongée par le chœur à chevet plat).

**Samedi et dimanche de 14h à 18h30**  
à Mussey

### ÉGLISE SAINT-NICOLAS

Visite libre de l'église (des XII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, de style romane à l'origine, elle est transformée selon un plan rectangulaire au XVIII<sup>e</sup> siècle).

## AUTOUR DU CENTENAIRE...

Rendez-vous au groupe scolaire de Mussey pour les animations suivantes :

### **Samedi et dimanche de 14h à 19h** **DE LA TROUÉE DE REVIGNY À LA VOIE SACRÉE**

Les conséquences pour Mussey et la vie civile sur Val d'Ornain. Exposition organisée par M. Althuser.

### **DANS LES PAS DU SOLDAT PAUL BERTRAND DANS UN GRENIER DE MUSSEY**

Exposition organisée par le Comité de Jumeval de Val d'Ornain/Montlaur.

### **MÉMOIRE EN IMAGES** **PARCOURS AVEC LES ALBUMS D'ENFANTS**

Expositions.

### **RESTITUTION D'UN HÔPITAL DE CAMPAGNE**

Par M. Jean-Claude Joly.

### **LES PREMIERS JOURS DE LA BATAILLE DE LA MARNE**

Avec les premiers blessés soignés à l'hôpital du faux miroir et à Mussey.

### **Samedi à 20h30** **PROJECTION CINÉMA D'ÉPOQUE**

Renseignements : 06 52 97 97 13  
03 29 79 04 17 / 03 29 78 53 76

# VIVEZ DES RALLYES EN FAMILLE



## Découverte récréative en famille à Bar-le-Duc

### 20 MINI-GOLF

#### Samedi et dimanche de 14h à 18h RALLYE PATRIMOINE POUR LES PETITS ET LES GRANDS

Venez découvrir les lieux et monuments emblématiques de Bar-le-Duc tout en vous amusant !

Tarif préférentiel : 4 € par adulte ;  
2,50 € de 6 à 11 ans ; gratuit pour les - de 6 ans  
▶ 2 allée des Cévennes - 03 29 70 74 31

### 21 RALLYE

#### OÙ EST PASSÉ FIRMIN LE GRAIN DE RAISIN ?

Bar-le-Duc est en émoi ! Firmin, le grain de raisin, a disparu de sa corne d'abondance ! Toute la ville est inquiète et se demande ce qui a pu passer par la tête de notre grain de raisin préféré. Où est-il ? Que lui est-il arrivé ? Partez vite à sa recherche !

En vente toute l'année à l'Office de Tourisme à Bar-le-Duc.

Tarif préférentiel : 9 €, un kit pour toute la famille.

▶ Office de Tourisme Meuse Grand Sud  
7 rue Jeanne d'Arc - 03 29 79 11 13

## Chardogne

#### Dimanche de 14h à 17h SUR LES TRACES DE CHARDON, LE PETIT HÉRISSON

▶ Rendez-vous place du lavoir  
Parcours découverte à destination des familles.  
Jeux au city stade inclus dans le parcours.

#### Dimanche à 17h

Tirage au sort, remise des récompenses et goûter offert.

## Givrauval

#### Samedi et dimanche de 14h à 18h GIVRAUVAL SE DÉVOILE

▶ Rendez-vous 7 Grande Rue  
Quizz pour découvrir les richesses et curiosités ainsi que l'histoire du village, et exposition d'outils anciens dans la Grange des Curiosités.  
Renseignements : Association L'Art en Chemin-s : 06 70 81 65 67

## Ligny-en-Barrois

#### LE SECRET DE PHILÉMON, LE HÉRISSON

Destiné à la famille, ce kit de jeu vous fera parcourir la ville au fil des énigmes et des activités ludiques. En vente toute l'année au Bureau d'Information Touristique à Ligny-en-Barrois et à l'Office de Tourisme à Bar-le-Duc.

Tarif préférentiel : 3 €, un kit pour toute la famille.



## LIGNY-EN-BARROIS

**Visites flash** Durée 20 minutes

### **Samedi à 11h** **LE PARC DES LUXEMBOURG ET SON HISTOIRE**

► Rendez-vous devant le portail du parc, rue du Général de Gaulle.

### **Samedi à 16h** **LES STATUES ET LE MONUMENT AUX MORTS**

► Rendez-vous devant le monument aux morts, parc des Luxembourg.

### **Dimanche à 11h** **ÉVOLUTION DU PARC AU XX<sup>e</sup> ET XXI<sup>e</sup> SIÈCLES**

► Rendez-vous devant le portail du parc, rue du Général de Gaulle.

**1. Le parc des Luxembourg**  
Ligny-en-Barrois

**2. La Tour Valéran**  
Ligny-en-Barrois

**Samedi de 17h à 21h** avec éclairage à la bougie  
**et dimanche de 14h à 18h**

### **TOUR VALÉRAN**

► Rue de la Tour

Visite libre de la Tour Valéran : vestige des fortifications de l'enceinte qui abritait le château des comtes linéens, la Tour Valéran, haute de ses 22 mètres, demeure le plus important témoin architectural de la période médiévale. Commencé au XII<sup>e</sup> siècle et achevé au XV<sup>e</sup> siècle, cet ensemble défensif caractérisé par ses archères, ses meurtrières et mâchicoulis, servira de prison cantonale du XVIII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle.

### **Samedi et dimanche de 9h à 18h** **ÉGLISE NOTRE-DAME DES VERTUS**

Visite libre de l'église construite au XIII<sup>e</sup> siècle, puis reconstruite au XVI<sup>e</sup> siècle dans le style gothique. Elle doit son nom à la sainte patronne de la paroisse, présente ici sous la forme d'une peinture, un Tüchlein (peinture exécutée à la détrempe), toile de lin très fine, typique des écoles du Nord, réalisée dans les années 1500.

L'édifice renferme d'autres statues et peintures remarquables.





- ① Relais nautique
- ② Asile Saint-Charles
- ③ Église Notre-Dame des Vertus
- ④ Hôtel de Ville
- ⑤ Rue Bontems et brasserie Ancel-Gagneux
- ⑥ Notre-Dame des Fossés
- ⑦ Tour Valéran
- ⑧ Pont de Strasbourg
- ⑨ Ruelle et rue des Remparts
- ⑩ Rue Bayard
- ⑪ Maison du Patrimoine et Chemin des canons
- ⑫ Monument des Déportés

### Variante circuit long

- ⑬ Parc des Luxembourg et la Grosse Tour
- ⑭ Kiosque et parc
- ⑮ Monument aux Morts
- ⑯ Au pied des remparts
- ⑰ Rue de l'Abrevoir

⑪

La Maison du Patrimoine accueille une nouvelle exposition : **“1914 - 1918, en cantonnement à Ligny-en-Barrois”**. Ouvert 7j/7, de 9h à 21h.

### Demandez

### la brochure touristique de Ligny-en-Barrois

disponible au Bureau d'Information Touristique à Ligny-en-Barrois ou à l'Office de Tourisme à Bar-le-Duc



Retrouvez également ce circuit en téléchargeant l'application **“Bar-le-Duc, cité Renaissance”**, disponible sur Android et Iphone !

# RALLYE CITOYEN



## Déambulation dans la ville de Bar-le-Duc avec les visites du Tribunal de Grande Instance de Bar-le-Duc, de la Préfecture de la Meuse et de la Mairie de Bar-le-Duc.

Au cours de chacune des visites, présentation *in situ* des missions "citoyenneté" de chaque structure avec, pour les volontaires, un jeu-questionnaire interactif à remplir aux cours des échanges avec les représentants de ces institutions.

L'occasion de découvrir le rôle de chacun dans la vie quotidienne des citoyens.

### Dimanche

► 9h45, départ du Rallye devant le Tribunal de Grande Instance.

**Inscription obligatoire** sur le site de la Préfecture de la Meuse : [www.meuse.gouv.fr](http://www.meuse.gouv.fr)  
jusqu'à 18h jeudi 15 septembre ; jauge limitée à 35 personnes

A l'issue de ce rallye citoyen, les participants sont conviés à un verre de l'amitié, ainsi que la remise des prix, auquel se joindront les interlocuteurs des différentes structures rencontrées.

### Les prix du jeu-questionnaire

- 1<sup>er</sup> : invitation à un déjeuner citoyen en présence du Préfet de la Meuse + lot de 5 ouvrages et d'aquarelles sous forme de carte postale
- 2<sup>ème</sup> : invitation à un déjeuner citoyen en présence du Préfet de la Meuse + lot de 2 ouvrages
- 3<sup>ème</sup> : lot de 3 ouvrages et d'aquarelles sous forme de carte postale

# LE TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE

## FONDEMENTS DE LA JUSTICE

Hérité de la Révolution de 1789, notre système judiciaire repose sur des principes et sur un droit écrit, issu pour l'essentiel des lois votées au Parlement par les députés et les sénateurs.

Dans notre démocratie, la Justice remplit une mission fondamentale de l'État qu'il ne saurait ni concéder ni aliéner. Nul ne peut se faire justice lui-même. La Justice est un service public, elle est rendue au nom du peuple français. Gardienne des libertés individuelles et de l'État de droit, elle veille à l'application de la Loi et garantit le respect des droits de chacun.

C'est à elle seule qu'il appartient de trancher, en toute neutralité, les conflits entre les personnes et de sanctionner les comportements interdits (infractions). Pour assurer l'impartialité nécessaire à ses missions, la Constitution affirme l'indépendance de l'autorité judiciaire par rapport au pouvoir exécutif (Gouvernement) et du pouvoir législatif (Parlement).

## GRANDS PRINCIPES DE LA JUSTICE

- La source du droit en appliquant les règles du droit au cas qui lui est soumis
- La séparation des pouvoirs
- L'accès au droit, qui consiste à offrir à quiconque en a besoin divers services dans des lieux accessibles
- L'accès à la justice pour tous, quels que soient sa nationalité, son âge, son sexe, sa culture...
- La gratuité, qui n'exclut cependant pas l'existence de frais de justice
- L'indépendance et la neutralité du juge
- L'appel c'est-à-dire le droit de contester une décision de justice
- Le contrôle de l'application du droit

- La publicité des décisions de justice, qui permet à tout citoyen d'assister à la plupart des audiences
- La motivation des décisions de justice c'est-à-dire expliquer les raisons de fait et de droit
- Le droit à un procès équitable

## LE TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE

En matière civile, ce tribunal tranche :

- Les litiges civils opposant des personnes privées qui ne sont pas spécialement attribués par la loi à une autre juridiction
- Ainsi que les litiges civils dès que la somme est supérieure à 10000 euros

Il a une compétence exclusive pour de nombreuses affaires :

- Etat des personnes : état civil, filiation, changement de nom, nationalité
- Famille : régimes matrimoniaux, divorce, autorité parentale, adoption, pension alimentaire, succession...
- Droit immobilier : propriété immobilière, saisie immobilière, bail commercial
- Brevets d'invention et droit des marques

La formation pénale du tribunal de grande instance, le tribunal correctionnel, juge les délits.

En principe, le tribunal de grande instance statue en formation collégiale, composé de trois magistrats du siège, juges professionnels, assistés d'un greffier.

L'assistance d'un avocat est obligatoire, c'est-à-dire qu'il est impossible de saisir le tribunal et d'assurer soi-même sa défense.

# LA PRÉFECTURE

C'est sous la V<sup>e</sup> République que les Préfets acquièrent leur importance d'aujourd'hui. La constitution précise que le Préfet, “représentant de chacun des membres du Gouvernement, a la charge des intérêts nationaux, du contrôle administratif et du respect des lois”.

A ce titre, il est responsable de la mise en œuvre de l'ensemble des politiques publiques. Pour ce faire, il coordonne le travail de l'ensemble des services de l'État et notamment de la préfecture et des sous-préfectures dans un département ou une région.

## QUELLES SONT SES MISSIONS PRINCIPALES ?

### **La représentation de l'État et la communication**

Le Préfet est le seul représentant de l'État dans le département. Délégué du gouvernement, il représente directement le Premier ministre et chacun des ministres.

*Un exemple concret :*

Lors des journées nationales de commémoration, le Préfet préside les cérémonies auxquelles il participe. Il peut y lire le message d'un ministre.

**Bon à savoir :** le Préfet n'a aucune attribution judiciaire, en vertu du principe de séparation des pouvoirs, ni militaire, bien qu'il dispose d'un pouvoir de réquisition à des fins civiles.

### **La sécurité des personnes et des biens**

La garantie de la sécurité constitue un préalable à l'exercice de toute activité, elle est l'affaire de tous et plus particulièrement du Préfet qui a la charge, sur son territoire,

de l'ordre public et de la protection des populations.

La question de la sécurité revêt de nombreux aspects : ordre public, lutte contre la délinquance, sécurité civile, sécurité industrielle et alimentaire, terrorisme.

En cas de crise (inondation, accident de la circulation, prise d'otage...), le Préfet orchestre et coordonne l'ensemble des services impliqués dans la gestion de l'événement (gendarmerie, police, DDT, SDIS, ARS, DDCSPP...).

### **Le service au public**

C'est l'aspect le plus connu du rôle des préfectures : elles délivrent les titres, appliquent les règles relatives à l'entrée et au séjour des étrangers, la circulation etc. Mais les préfectures sont aussi chargées de l'organisation de la vie démocratique, de la citoyenneté et de l'exercice des droits qui y sont liés, de la police administrative, de l'environnement, de l'urbanisme...

*Un exemple concret :*

Les services de la préfecture assurent, en lien avec les mairies, l'organisation de l'ensemble des opérations électorales dans le département.

### **Le respect de la légalité et de l'État de droit**

Les préfectures assurent une fonction de régulation et d'arbitrage illustrant leur rôle de garant de l'État de droit. Pour ce faire, elles contrôlent la « légalité » d'un acte d'une collectivité et exercent également un contrôle budgétaire. Ces contrôles s'exercent a posteriori c'est à dire une fois que l'acte est pris et sans que les contrôles n'empêchent son exécution.

*Un exemple concret :*

Le Préfet peut saisir les juridictions administratives pour faire annuler un acte illégal.

## LES RESPONSABILITÉS LOCALES

Outre la gestion de son domaine communal, elle sert d'intermédiaire entre l'Etat et les citoyens.

La commune est autonome pour de nombreuses actions :

- Elle contrôle et planifie son urbanisme et délivre les permis relatifs aux actes d'urbanisme.
- Elle met en œuvre des services publics qui nous concernent dans notre vie quotidienne : ramassage des ordures, éclairage, voirie, eau potable, assainissement, enseignement...
- Elle intervient pour des actions d'aide sociale, d'économie locale ou d'animation de la vie sociale, sportive et culturelle.

## LA REPRÉSENTATION DE L'ÉTAT

La Mairie effectue un certain nombre de formalités administratives pour le compte de l'Etat.

Parmi ces tâches, on distingue :

- La délivrance des actes d'Etat Civil et autres documents officiels indispensables dans la vie du citoyen et sa famille
- Le recensement de la population française organisée par l'INSEE
- La publication des lois et des règlements nationaux
- Les élections
- Le service national : recensement pour la journée d'appel de préparation à la défense (rendez-vous citoyen)

## LE POUVOIR DES ÉLUS

Les conseillers municipaux sont élus par la population lors des élections municipales. Leur nombre varie en fonction de la population de la commune et les différentes

tendances politiques issues du vote sont représentées.

Le Maire et ses adjoints forment la municipalité. Ils sont élus parmi les conseillers municipaux.

Le Maire dirige la municipalité mais il peut déléguer une partie de ses compétences à ses adjoints qui seront alors chargés d'un domaine particulier des affaires communales

Une fois par trimestre ou plus, le Maire convoque le Conseil municipal avec un ordre du jour qui comporte un ou plusieurs projets à examiner. Les séances sont publiques et un compte-rendu des délibérations est affiché en mairie.

Le budget est voté par le Conseil municipal.

## LE MAIRE

Le Maire est l'agent exécutif de la commune.

- Il est ainsi chargé de préparer et d'exécuter les décisions du Conseil municipal
- Il propose le budget de la commune
- Il planifie les dépenses
- Il passe les contrats et marchés publics et les exécute
- Il est le représentant de la commune en Justice et dans les cérémonies officielles
- Il pourvoit à la sauvegarde des intérêts de la commune

En tant que chef du personnel communal, il nomme et affecte les fonctionnaires de la commune.

Le Maire est également le représentant de l'Etat pour lequel il fait fonction d'Officier d'Etat civil et d'Officier de Police judiciaire.

## LE CONTRÔLE DE L'ÉTAT

Les décisions prises par une commune sont examinées par l'Etat qui exerce un contrôle "a posteriori" (contrôle de légalité des actes exercés par le Préfet).

La Chambre Régionale des Comptes, examine la gestion des collectivités.

# CITOYENNETÉ

**La qualité de citoyen est d'abord liée à la détention de la nationalité. Mais, si la nationalité est une condition nécessaire, elle n'est pas suffisante. Au sens strict, il faut aussi jouir de ses droits civils et politiques (ex : droit de vote).**

Depuis le traité de Maastricht de 1992 (et la révision de la constitution française qui l'a suivi), les ressortissants d'un État de l'Union européenne résidant dans un autre État de l'Union que le leur peuvent participer aux élections municipales et européennes et s'y faire élire. Ils sont ainsi dotés d'un des éléments essentiels de la citoyenneté, le droit de vote, sans être nationaux de l'État considéré.

Si les critères objectifs pour définir les citoyens français sont de nature juridique, il faut rappeler que la citoyenneté n'est pas qu'un concept de droit définissant les droits et les obligations des citoyens envers la collectivité politique, mais également un ensemble de rôles sociaux et de qualités morales.

La nationalité française s'acquiert de plusieurs façons.

**Par le "droit du sang"** : est français tout enfant dont au moins l'un des deux parents est français.

**Par le "droit du sol"** : un enfant né en France d'un parent étranger lui-même né en France est français de naissance.

**Par la procédure de "naturalisation"** : un étranger majeur, résidant habituellement sur le sol français depuis au moins cinq ans, peut demander à être naturalisé.

**Par le mariage** : depuis la loi du 24 juillet 2006 relative à l'immigration et à l'intégration, un étranger uni à un conjoint français depuis quatre ans, et justifiant d'une communauté de vie affective et matérielle réelle, peut demander à acquérir la nationalité française par déclaration.

La citoyenneté ne se définit pas uniquement d'un point de vue juridique par la possession de la nationalité française et de ses droits civiques et politiques. Elle se définit aussi aujourd'hui comme une participation à la vie de la cité. La citoyenneté représente un ensemble de rôles sociaux et de qualités morales.

On peut évoquer au moins trois valeurs, traditionnellement attachées à la citoyenneté :

**La civilité** : il s'agit d'une attitude de respect à la fois à l'égard des autres citoyens, mais aussi à l'égard des bâtiments et lieux de l'espace public.

**Le civisme** : il consiste, à titre individuel, à respecter et à faire respecter les lois et les règles en vigueur, mais aussi à avoir conscience de ses devoirs envers la société.

**La solidarité** : elle correspond à une attitude d'ouverture aux autres qui illustre le principe républicain de fraternité.

## MUSÉE BARROIS

### Vendredi et samedi COLLOQUE

entrée gratuite, réservation obligatoire.

#### **Monuments aux morts de Meuse et d'ailleurs : le territoire en souvenir**

Les monuments commémoratifs sont devenus un élément fortement ancré dans nos paysages, urbains ou ruraux. Même s'ils sont parfois oubliés, le Centenaire de la première guerre revigore leur présence dans les esprits. L'honneur fait aux morts de la guerre a été décliné sous plusieurs formes. Il est nécessaire d'envisager la monumentalisation du souvenir comme un ensemble à plusieurs entrées qui

croisent le public, le privé et le militaire.

Ces journées d'études invitent à une réflexion globale sur le sujet, dans une approche historique, artistique et pratique des monuments du souvenir.



## Programme

### MONUMENTS DE MEUSE ET D'AILLEURS :

#### **les morts en souvenir (de 1870 à nos jours)**

##### **Vendredi**

9h00 : Accueil

9h15 : Introduction : Laurent Jalabert  
*Avant 1914, les dynamiques  
monumentales*

9h40 : Amélie Noiré, *Les monuments aux  
morts après la Première Guerre  
mondiale : la monumentalisation du  
souvenir à travers le département  
meusien*

10h20 : Tristan Richard, *La monumentalité  
sculpturale au service de la mémoire et  
de la gloire posthume des  
combattants : le monument de  
Bar-le-Duc, de sa genèse à sa difficile  
réception*

##### *Pause*

10h40 : Mickaël Mathieu, *Les monuments aux  
morts dans les cantons de Revigny et  
de Vaubecourt, de la Première Guerre  
mondiale à nos jours*

11h20 : Jean-Noël Grandhomme, *La  
Cérémonie franco-allemande du 29 mai  
2016 à l'Ossuaire de Douaumont.  
Commémoration, polémiques et  
politique*

##### *Repas*

14h : Philippe Diest, *La matérialisation de la  
mémoire guerrière de l'agglomération  
lilloise*

14h40 : Philippe Lerat, *To the missing. Le  
mémorial britannique de la porte de  
Menin à Ypres (Belgique), un souvenir  
de Nancy ?*

15h20 : Samuel Mourin, *La ville de Chaumont  
reconnaissante envers l'Amérique. Le  
monument à l'amitié  
franco-américaine (1923)*

16h : Claire Paillé, *visite de l'exposition  
Pro Patria : entre art et mémoire*

##### **Samedi matin**

9h30 : Laura Joaquin, *L'organisation de la  
production des monuments aux morts  
en Meurthe-et-Moselle (1919-1939)*

10h10 : Mireille Bouvet, *Commémorer en noir  
et blanc ou en couleur ?*

##### *Pause*

11h10 : Denis Mellinger, *Sculpture de  
mémoire, entre restauration et  
création*

##### *Conclusions*

---

**Réservation obligatoire avant le mercredi  
14 septembre 18h au 03 29 76 14 67**

---

# « JE VOYAIS LA VILLE HAUTE, EN AMPHITHÉÂTRE, DÉTACHANT SES TOITS AIGUS ET SES FLÈCHES D'ÉGLISES SUR LES MOLLES ONDULATIONS DE NOS COTEAUX DE VIGNES »

André Theuriet/Années de printemps, 1896

## BAR-LE-DUC

### MUSÉE BARROIS

Esplanade du Château  
55000 Bar-le-Duc  
Tél. : 03 29 76 14 67  
E-mail :  
musee@meusegrandsud.fr

### SERVICE D'ANIMATION DU PATRIMOINE VILLE D'ART ET D'HISTOIRE

12 rue Lapique  
55000 Bar-le-Duc  
Tél. : 03 29 79 63 49  
Fax : 03 29 79 61 54  
E-mail : patrimoine@barleduc.fr

### ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA MEUSE

26 rue d'Aulnois  
55000 Bar-le-Duc  
Tél. : 03 29 79 01 89  
E-mail : archives@meuse.fr

## MEUSE GRAND SUD

### OFFICE DE TOURISME

7 rue Jeanne d'Arc  
55000 Bar-le-Duc  
Tél. : 03 29 79 11 13  
E-mail :  
accueil@tourisme-barleduc.fr  
Site internet :  
www.tourisme-barleducetbarrois.com

### BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE

7 rue de l'asile  
55500 Ligny-en-Barrois  
Tél. : 03 29 78 06 15  
E-mail :  
bureau-info@lignyenbarrois.fr



#### Crédits photo

© Service d'animation du patrimoine / Ville de  
Bar-le-Duc ; Musée barrois / Bar-le-Duc ; G. Ramon /  
grpress.com ; Office de Tourisme Meuse Grand Sud ;  
CDT Meuse La Grosseille et ses Amis ; tous droits  
réservés.

#### Maquette

El Zocalo  
d'après DES SIGNES  
studio Muchir Desclouds 2015  
Impression  
Imprimerie duBarrois